IDENTITE DE L'ETABLISSEMENT

COLLEGE JEAN MONNET Rue du Temple

79120 LEZAY

ACTE	ADMINISTRATIF
	N° 27

Acte	ne relevant pas de l'action éducatrice
☐ Acte	relevant de l'action éducatrice
	budgétaire

Le Conseil d'Administration

Convoqué le 15 septembre 2015 S''est réuni le 28 septembre 2015 Nombre de membres composant le conseil : 24 Quorum atteint en début de séance : 13

Nombre de membres présents avec voix délibérative : 17

Conformément aux dispositions du Code de l'éducation,	
Comomenent aux dispositions du Code de reducation,	
Après avis de la commission permanente réunie le :	
OBJET précis : Décisions budgétaires modificatives N°5 et 6.	
CONTENU DE LA DECISION : (Textes de référence, exposé des motifs conduisant à la décision, décision)	
La DBM n°5 est présentée pour information du CA par le gestionnaire. La DBM n°6 es concerne une augmentation des crédits suite des hausses tarifaires d'électricité et d'ex réparation de chambres froides en attente de subvention du FCSH ainsi qu'un prélève alimentaires afin de pouvoir assurer les achats jusqu'à la fin de l'année. Ainsi, est prés d'effectuer un prélèvement du fonds de roulement pour un montant de 9000€ répartis ALO : 3000€ (0VIAB), SRH : 6000€ (4000€ achat de denrées + 2000€ réparation).	au ; une dépense non prévue de ment pour achat de denrées sentée au CA l'autorisation
Accord du CA à l'unanimité des présents.	· ·
Pièce(s) jointe(s) : Analyse financière – fonds de roulement et capacité à prélever.	

RESULTATS DU VOTE: 17 VOTANTS 17 voix POUR 0 Voix CONTRE 0 ASBTENTION(S)

La présente délibération est adoptée. Elle sera consignée dans le registre des délibérations de l'établissement et transmises à :	Nombre d'exemplaires
Acte relatif à la passation de convention ou acte relatif au fonctionnement de l'établissement et ne relevant pas de l'action éducatrice. - DSDEN de la Charente (SAAF) - Collectivité de rattachement	
Acte relevant de l'action éducatrice DSDEN des Deux-Sèvres (SPE)	
Acte budgétaire. - DSDEN de la Charente (SAAF) - Collectivité de rattachement	1 1
Fait à LEZAY le 02/10/2015	
Le president du conseil d'administration	
	Acte relatif à la passation de convention ou acte relatif au fonctionnement de l'établissement et ne relevant pas de l'action éducatrice. - DSDEN de la Charente (SAAF) - Collectivité de rattachement Acte relevant de l'action éducatrice. - DSDEN des Deux-Sèvres (SPE) Acte budgétaire. - DSDEN de la Charente (SAAF) - Collectivité de rattachement